



COVID 19

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES PAR LES PROFESSIONNELS EN PÉRIODE ÉPIDÉMIQUE

La reprise d'activité en locomotion et dans les activités de vie journalière est possible et souhaitable dans **l'adaptation aux besoins de chacun et dans le respect des gestes barrières.**

Cette reprise, qui a pour objectif d'allier la protection des personnes avec le maintien et le développement de leur autonomie, est à construire sur un nouveau modèle : elle est nécessairement lente et progressive ; une évaluation régulière des pratiques doit permettre leur adaptation et leur réajustement en continu.



LA PRISE EN COMPTE DES MESURES DE PROTECTION NÉCESSITE UNE RÉÉVALUATION :

- Des priorités d'intervention, en lien avec les besoins identifiés et réactualisés de la personne.
- De la temporalité et de l'organisation des séances.

Une information préalable est communiquée au patient/usager et à son entourage quant à l'adaptation des objectifs à la période en cours et aux moyens de protection mis en œuvre.

Pour les patients /usagers pouvant bénéficier de suivis présentiels,

les recommandations reposent sur **4 principes généraux :**

- 1. L'application des gestes barrières,**
- 2. La mise en place au sein des structures de nouvelles règles de circulation prenant en compte la distanciation physique,**
- 3. L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du matériel** pour le personnel sur site et un kit de protection et de désinfection professionnel nomade,
- 4. L'accès permanent à l'information, à la formation, et le renforcement de la communication.**

L'information pratique sur **les gestes barrières et la distanciation physique doit être répétée autant que nécessaire**, notamment avec l'appui d'outils. La personne doit pouvoir trouver auprès des professionnels spécialisés des conseils pratiques, de l'écoute et du soutien.

Le toucher demeure un élément de lien sécurisant entre usager et « soignants ». C'est une prise d'information indispensable à l'autonomie pour les personnes déficientes visuelles. Cette modalité sensorielle essentielle nécessite sollicitation et protection : il est indispensable de prévenir les risques par une hygiène irréprochable des mains et une désinfection des équipements.

Pour la communication avec une personne ayant une double déficience (visuelle et auditive) : si nous avons l'habitude de parler à moins d'1m d'elle pour qu'elle voie notre visage et lise sur les lèvres, le port du masque et la distanciation physique vont amoindrir la qualité de la discussion. On peut alors préconiser le port d'une visière. Si c'est possible, l'écrit peut être utilisé, sous réserve que chacun ait son matériel. L'utilisation de la LSF tactile reste possible si chacun porte un masque et se lave les mains avant et après l'échange.



→ **Le lavage des mains de l'utilisateur et du rééducateur est impératif avant et après toute séance.**



→ **Le port du masque est indispensable, notamment lorsque la distance physique doit être réduite.**



→ **Le nettoyage du matériel est à prévoir immédiatement après chaque séance.**

LES SÉANCES DE LOCOMOTION

Les objectifs de séance, les techniques et stratégies travaillées sont définis avec la personne de façon à garantir sa sécurité : gestion des contacts, des obstacles, des escaliers, des traversées...

Une réflexion et un travail spécifique sont à mener pour gérer la distanciation physique :

- Stratégies à adopter dans l'espace public : stimulation des habiletés sensorielles pour percevoir la distance, gestion du temps et de la vitesse.
- Accompagnement de la prise de repères et de la représentation mentale pour comprendre et appliquer les règles de circulation.
- Consignes de vigilance à transmettre à l'entourage et aux aidants.

La technique de guide peut être utilisée selon les principes de base habituels avec le port du masque et une désinfection stricte des mains avant et après le guidage.

Pendant une séance de locomotion :



→ Bien expliquer la prise de distance, les moments et moyens d'intervention verbale et/ou physique de l'instructeur de locomotion.



→ Utiliser des outils numériques (téléphone, applications dédiées, casque, ...) pour faciliter la communication.



→ Un consensus se dégage pour éviter au maximum dans un premier temps l'utilisation des transports en commun.

Concernant les adaptations des techniques de locomotion préconisées de façon plus précise, [l'association AILDV](#) met à disposition de ses adhérents une déclinaison de propositions issues de l'expérience de certains et de la réflexion du groupe de travail constitué à cet effet.

LES SÉANCES EN AVJ

Un travail spécifique est à mener pour s'approprier les gestes d'hygiène et de protection :

- pose du **masque**
- lavage et entretien des **main**s
- nettoyage des **surfaces**

Privilégier les séances d'apprentissage de l'autonomie avec du matériel individuel (matériel de la personne ou matériel dédié). **Le matériel non individuel utilisé doit être intégralement désinfecté à la fin de chaque séance.**

Les activités sont réalisées si possible en maintenant la distanciation physique. Si un guidage gestuel est nécessaire, celui-ci est réalisé avec le port mutuel de masque, en s'assurant d'une parfaite désinfection des mains, puis réalisé sous supervision à distance et avec consignes verbales.

L'utilisation des **outils technologiques** (Smartphones, tablettes, enceintes connectées...) est possible en désinfectant toutes les parties des appareils qui le peuvent et en utilisant au maximum le matériel individuel du patient.

Les supports de travail en braille sont à usage individuel ou réalisés sur une matière pouvant être désinfectée.

Pendant les repas thérapeutiques :

L'usage des gants n'est pas recommandé.

- Dans des séances d'apprentissage de l'autonomie à table, l'intervention du professionnel est fréquente et rapprochée (en particulier pour les enfants).
- Le partage du repas associé à l'intervention du professionnel augmente les risques de transmission, chacun devant alors enlever son masque. **Il est donc indispensable pour chaque professionnel d'évaluer la situation en fonction des objectifs de travail, du public accompagné, des conditions extérieures.** Et de bien rester attentif !

En séance cuisine, la personne doit toucher aliments et ustensiles **le partage des plats et mets réalisés est à apprécier au cas par cas.**

Pour les séances en groupe : attribuer à chacun une place à distance suffisante et du matériel pour éviter les échanges.

Le travail à domicile : Sensibiliser et transmettre les informations à l'entourage

Limiter l'utilisation des objets du domicile ou s'assurer de leur désinfection avant ou après l'intervention. Pour des séances consécutives et quand c'est possible le petit matériel (jeux, aides techniques ...) peut rester au domicile.

Avec l'expérience, pour l'adaptation plus précise des techniques en AVJ, les instructeurs peuvent échanger sur des points particuliers et conditions de travail, dans des groupes de discussions dédiés en se rendant sur le site de l'AILDV onglet [AVJADV](#).

Pour les patients /usagers ne pouvant bénéficier de suivis présentiels, un suivi à distance peut être proposé sous la forme :

- d'un accompagnement et d'un soutien face au vécu quotidien (consignes de sécurité, vie journalière, déplacements,...)
- d'un suivi rééducatif ou éducatif via des appels audio ou vidéo pour proposer des explications, des échanges, des exercices, des jeux...
- d'une implication de l'entourage.

Retrouvez plus d'informations sur :

www.aveuglesdefrance.org

